

Chers compatriotes.

Après un ensemble, deux principes, trois dimensions, quatre axes, cinq pouvoirs et six pressions politiques, j'entame aujourd'hui le septième et dernier fondement politique : l'action politique à proprement parler à travers sept clefs, en l'occurrence appelées leviers. Non que les vingt-et-une propositions que j'ai faites jusqu'à présent ne soient pas des actions politiques, mais leur mise en œuvre nécessite un appareil étatique opérationnel et une société motivée, ce qui fait l'objet des sept prochains chapitres. Pour le dire de façon imagée, nous pouvons connaître le chemin et avoir un très beau véhicule, si le moteur fonctionne mal et que le carburant fait défaut, nous n'irons pas bien loin. Il faut donc à la fois améliorer avec ingéniosité et actionner avec maîtrise ces sept leviers politiques (budgétaire, solidaire, scolaire, social, sociétal, administratif et productif) pour que la France avance réellement. Commençons par le nerf de la guerre, le levier budgétaire.

Les Êtres humains se caractérisent notamment par leur goût pour le commerce et l'échange. Mais ils ont rapidement dévoyé ce libéralisme naturel pour le soumettre à la loi du plus fort qu'ils prisent malheureusement tout autant, si ce n'est plus. Ainsi, depuis la nuit des temps, la pratique du tribut s'inscrit dans les sociétés humaines : contraints et forcés, les dominés cèdent une part de leurs biens aux dominants. S'imposer signifie à l'origine être capable de lever un impôt. Les systèmes politiques organisés ont peu à peu imposé l'idée qu'il s'agissait quand même d'un échange : les impôts et les taxes seraient la contrepartie de services rendus, en particulier la sécurité. Évidemment, les contribuables ont toujours eu un doute face au percepteur disant « si tu paies l'impôt, tu es protégé et si tu ne le paies pas, tu vas en prison » autrement dit « face je gagne et pile tu perds ». Néanmoins, petit à petit, les services rendus se sont diversifiés et concrétisés, de la construction de routes et d'infrastructures à la protection sociale que l'on connaît aujourd'hui. Un certain consentement à l'impôt s'est installé et on a admis que cette contribution était indispensable à la bonne marche et au

développement des sociétés, en tout cas qu'elle constituait la condition sine qua non de l'action politique.

Les États ont donc pu élaborer des budgets annuels ou pluriannuels pour rétribuer les fonctionnaires, effectuer des investissements et mener des politiques sociales. Bien sûr, la tendance à l'accroissement de la dépense publique, pour de bonnes ou de mauvaises raisons, a toujours posé problème. Faire face à une situation de crise économique, militaire, climatique ou sanitaire, développer les services publics, investir pour l'avenir, tenir des promesses électorales, tout cela augmente systématiquement les charges dans le budget national. Et comme on n'augmente jamais les recettes en conséquence pour ne pas brider l'économie et ne pas brimer les électeurs, on se retrouve avec des déficits énormes et une dette abyssale. Il est vrai que l'invention du papier-monnaie au 18<sup>ème</sup> siècle puis l'abandon de l'étalon-or en 1971 ont entraîné une démesure de la création monétaire qui a permis de rendre à peu près indolore l'accumulation des déficits ce qui éclate au grand jour avec le fumeux « quoi qu'il en coûte ». L'euro nous a même fait oublier les dévaluations monétaires du franc qui nous ont régulièrement appauvris par rapport à nos voisins jusque dans les années 1990. En réalité, malgré les discours anxiogènes, on ne connaît pas vraiment la limite du ratio dette sur PIB. Mais il faut quand même se méfier, nous ne sommes pas à l'abri d'une remontée des taux qui pourrait mettre notre pays en grande difficulté. C'est pourquoi les dépenses de mon programme sont entièrement financées et que la réduction des déficits de fonctionnement doit rester un objectif de gestion des comptes publics.

Il ne faut cependant pas confondre la gestion rigoureuse des deniers publics avec la réduction des dépenses publiques et des impôts qui relève de l'idéologie et n'a montré aucune efficacité si ce n'est dans l'enrichissement des plus riches. D'une façon générale, la dépense publique peut et doit être le turbo du bien-être et de l'économie à condition de ne pas se contenter d'entretenir le système. Ce n'est pas en bougeant quelques demi-pourcents à droite et à gauche comme le font les technocrates qui nous gouvernent depuis des décennies qu'on changera quoi que ce soit. Au contraire, il n'y a pas pire conservatisme que le technocratisme. Non, parallèlement à la réorganisation

de l'administration que je détaillerai ultérieurement, il faut déplacer des dizaines de milliards d'euros pour bénéficier d'un véritable effet d'entraînement. Nous sommes un pays riche, il y a de l'argent, beaucoup d'argent. Et surtout, il y a beaucoup trop d'argent qui spéculé inutilement et immoralement sur lequel on pourrait adosser un impôt à fort rendement pour le budget national.

Je propose l'instauration d'une Taxe sur les Placements Financiers Spéculatifs. Cette taxe annuelle sera d'un taux de 1% sur l'épargne spéculative, qui se fait notamment à travers l'assurance-vie, les actions et les fonds communs de placement. Cette taxe ne touchera donc pas l'épargne sur livret. Son impact social sera extrêmement limité dans la mesure où ce type de placements vise des rendements largement supérieurs à 1% et s'adresse à des particuliers et à des entreprises privilégiés. La Taxe sur les Placements Financiers Spéculatifs rapportera au budget national environ 30 milliards d'euros par an, ce qui financera une réduction des déficits et la réorganisation des services publics. Un effet d'ordre psychologique sera également attendu car, grâce à cette taxe, l'épargne sera progressivement fléchée vers des investissements stables dans des projets utiles selon des modalités que je détaillerai dans la dernière clef consacrée au levier productif.

Voilà, la clef politique n°22, c'est le levier budgétaire qui rend possibles à la fois le fonctionnement des services publics et la mise en œuvre des politiques publiques. Les citoyens contribuent à ce budget par les impôts et les taxes en contrepartie des avantages qu'ils reçoivent et espèrent recevoir des institutions, des fonctionnaires et des infrastructures. La dépense publique doit donc d'abord obéir à une logique d'efficacité. Ensuite, le niveau et l'assiette des prélèvements doivent permettre de couvrir les besoins sans spolier les agents économiques et sans creuser des déficits de fonctionnement. Il est ainsi nécessaire de privilégier les impôts à fort rendement, en particulier ceux qui s'appuient sur les énormes masses financières qui alimentent la spéculation au détriment des investissements productifs. Sortons l'argent de l'économie-casino pour l'utiliser de façon constructive et utile !

Je vous remercie de votre écoute et je vous donne rendez-vous le 21 janvier prochain pour la clef n°23. Je vous dis donc : à bientôt !